

Informations de base	
2022/0278(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Instrument du marché unique pour les situations d'urgence Abrogation Règlement 1998/2679 1997/0330(CNS) Subject 2 Marché intérieur, marché unique 2.10 Libre circulation des marchandises 2.20 Libre circulation des personnes 2.40 Libre circulation et prestation des services 6.20 Politique commerciale commune en général Priorités législatives Déclaration commune 2022 Déclaration commune 2023-24	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs		SCHWAB Andreas (EPP)
			Rapporteur(e) fictif/fictive REPASI René (S&D) CHARANZOVÁ Dita (Renew) CAVAZZINI Anna (Greens /EFA) BIELAN Adam (ECR) PELLETIER Anne-Sophie (The Left)
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis
	BUDG Budgets		Président au nom de la commission VAN OVERTVELDT Johan (ECR)
	ECON Affaires économiques et monétaires		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
	EMPL Emploi et affaires sociales		ANGEL Marc (S&D)

	ITRE Industrie, recherche et énergie (Commission associée)	MAYDELL Eva (EPP)	15/12/2022
	TRAN Transports et tourisme	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire
	Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME		BRETON Thierry
Comité économique et social européen			